

# SÉANCE ordinaire

**Le 15 août 2016**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 15 août 2016, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Richard Duguay et Christian Dea.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

**EST ABSENT :** Monsieur le conseiller Gilles Daraïche.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **160815.171 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Parc d'hivernement – Acquisition du chemin d'accès – Mandat au directeur général;
- Site Mary Travers dite : « La Bolduc » - Demande d'appui;
- SDEIC Démission – Nomination;
- SDEIC – Cession de la locomotive;
- Demande de rencontre à la Garde côtière Canadienne;
- Autorisation de signature – Demande d'aide financière – Programme Fonds de petites collectivités;
- Réseau cellulaire à Newport – Demande à TELUS;
- Autorisation de signature – Demande d'aide financière – Programme Fonds de petites collectivités;

#### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
  - 4.2 Inscription – Congres FQM 2016 ;
  - 4.3 Politique familiale municipale – Demande d'aide financière ;
  - 4.4 Politique familiale municipale – Nomination d'un(e) élu(e) ;
  - 4.5 Politique familiale municipale – Politique municipalité amie des aînés (MADA) – Responsable des volets famille et aînés;
  - 4.6 Adoption – Tarification 2016-2017 – Service des loisirs, de la culture et du récréotourisme ;
  - 4.7 Signataires – Contrat de location du restaurant du Centre sportif Clément-Tremblay;
  - 4.8 Paiement de facture – Lafontaine Leclerc Inc. – Mise à niveau de la station de pompage PP-7N – Décompte progressif final numéro 5;
  - 4.9 Avis de motion - Règlement d'emprunt pour financer des travaux

- TECQ 2014-2018;
- 4.10 Recommandation de paiement – Stelem – « Correlateur microcorr touch » ;
  - 4.11 Signataires – Protocole d’entente entre la Ville de Chandler et Les Camionneurs;
  - 4.12 Octroi de contrat – Paysagiste Les Jardins Fleuris ;
  - 4.13 Recommandation de paiement – St-Onge & Assels, Avocats Inc – Enquête en éthique et déontologie (dossier CMQ-65354) ;
  - 4.14 Adoption du règlement numéro V-190-2016 pour des travaux de planage, d’asphaltage et de marquage des rues de la municipalité ainsi qu’une dépense et un emprunt n’excédant pas 550 000 \$ à ces fins;
  - 4.15 Renouvellement d’une entente de gestion – Association La Belle Vie Inc ;
  - 4.16 Recommandation de paiement – Entreprise Sylvain Leblanc – Travaux de pavage ;
  - 4.17 Avis de motion – Adoption d’un projet de règlement modifiant le règlement numéro V-152-2012 décrétant l’adoption d’un code d’éthique et déontologie applicable aux employés de la Ville de Chandler ;
  - 4.18 Avis de motion – Adoption d’un projet de règlement modifiant le règlement numéro V-171-2014 décrétant l’adoption d’un code d’éthique et déontologie à l’intention des élus de la Ville de Chandler;
  - 4.19 Octroi de contrat – Eurovia Québec Construction Inc - Travaux d’asphaltage sur le territoire de la ville de Chandler;
- 5. PROPOS DU MAIRE
  - 6. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE
    - 6.1 Période de questions de l’assemblée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**160815.172 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2016.

ADOPTÉE A L’UNANIMITÉ

**160815.173 PARC D’HIVERNEMENT – ACQUISITION DU CHEMIN D’ACCÈS – MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT la situation dérogatoire de certaines propriétés situées dans le secteur du parc d’hivernement à Newport ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu de mandater le directeur général afin que ce dernier entame des négociations avec le propriétaire du parc d’hivernement de bateaux situé à Newport concernant l’acquisition du chemin d’accès correspondant à une partie du lot 4 509 148.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**160815.174 SITE MARY TRAVERS DITE : « LA BOLDUC » - DEMANDE D’APPUI**

CONSIDÉRANT que le Site Mary Travers, dite « La Bolduc » a

besoin d'obtenir un financement au fonctionnement récurrent et que le statut d'institution muséale lui permettrait de recevoir cette aide qui assurerait son maintien à long terme;

CONSIDÉRANT que le plan de relance du Site Mary Travers, dite « La Bolduc » ne donnera des résultats que si une aide au fonctionnement récurrente lui est accordée;

CONSIDÉRANT que récemment, six (6) nouveaux musées ont été reconnus par le ministère de la culture et pourront ainsi bénéficier d'un financement dans le cadre du PAFIM et que malheureusement le musée de la Bolduc ne fait pas partie de ceux-ci.

CONSIDÉRANT que le site s'est vu attribuer la mention « Prix Attractions Touristiques moins de 100 000 visiteurs » pour l'année 2009 lors du Gala régional «Les Grands Prix du tourisme québécois» qui a eu lieu à Carleton-sur-mer le 3 avril 2009.

CONSIDÉRANT le nombre important d'emplois qu'il est primordial de préserver;

CONSIDÉRANT que le récréotouristique est reconnu comme une priorité, autant dans le programme ACCORD que dans le plan de développement de la MRC du Rocher-Percé;

CONSIDÉRANT que la Gaspésie est considérée comme une région ressource;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu que le conseil municipal de la ville de Chandler appuie le Site Mary Travers, dite « La Bolduc » dans sa démarche concernant le dépôt d'un mémoire auprès du ministère de la Culture et des Communications afin d'être reconnu comme musée et bénéficier d'une aide financière récurrente nécessaire à sa survie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **160815.175 SDEIC DÉMISSION – NOMINATION**

CONSIDÉRANT que, suivant la Loi concernant la Ville de Chandler, (L.Q., 2005, chapitre 62) les membres, administrateurs et dirigeants de la Société de développement économique et industrielle de Chandler, de la Société de développement de Chandler et du Fonds de développement économique de Chandler, sont nommés par la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT que dans une lettre adressée à monsieur Jean-Raymond Lepage, président, madame Odette Gallagher, administrateur, a donné sa démission ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter cette démission et de remercier madame Odette Gallagher pour son travail au sein de l'organisme ;

CONSIDÉRANT la fin des activités de la SDEIC prévue le 31 décembre 2016, le poste d'administrateur occupé par madame Odette Gallagher ne sera pas remplacé.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu ce qui suit:

- 1) D'accepter la démission de madame Odette Gallagher;
- 2) De modifier les responsabilités des membres en place, avec effet, à compter du 16 août 2016, de la façon suivante :
  - Christian Dea, représentant de la Ville de Chandler ;
  - Louise David, représentante de la société civile ;
- 3) De transmettre copie de la présente résolution aux organismes concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **160815.176 SDEIC – CESSION DE LA LOCOMOTIVE**

CONSIDÉRANT que dans le cadre des festivités du 100<sup>ième</sup> de Chandler, la Société de développement économique et industriel de Chandler (SDEIC) a légué à la Ville la locomotive appartenant à l'ex-Gaspésia ;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que la Ville de Chandler accepte ce legs provenant de la SDEIC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **160815.177 DEMANDE DE RENCONTRE À LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

CONSIDÉRANT que les pompiers volontaires de la Ville de Chandler sont intervenus lors d'un sinistre au quai de Newport afin de prévenir les dommages environnementaux suite au naufrage d'un bateau amarré au quai ;

CONSIDÉRANT que cette intervention a généré des coûts importants pour la Ville ;

CONSIDÉRANT qu'une rencontre avec la Garde Côtière Canadienne serait susceptible de clarifier les responsabilités des parties concernées et permettrait de valider si des ententes concernant les interventions de la Ville en pareille situation seraient possibles;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu de mandater le directeur général pour tenir dans la mesure du possible une rencontre avec la Garde côtière canadienne afin de valider si de possibles ententes pourraient survenir si de tels sinistres surviennent dans le futur.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**160815.178 AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME FONDS DE PETITES COLLECTIVITÉS**

ATTENDU que la Ville de Chandler désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour le projet de construction d'une conduite d'amenée d'eau potable du réseau d'aqueduc pour les résidents situé à l'extrémité de la rue Pointe-au-Genièvre située à Newport ;

CONSIDÉRANT que ces résidents vivent des problèmes d'alimentation en eau potable, en qualité et en quantité suffisante pour leurs besoins ;

ATTENDU que des subventions sont octroyées par le ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) dans le cadre du Programme Fonds des petites collectivités-Renouvellement de conduites, sous-volet 1.2;

ATTENDU que ces travaux respectent les critères d'admissibilité prévus dans le Guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu ce qui suit :

QUE le conseil mandate le directeur général afin de déposer au nom de la Ville de Chandler une demande de subvention dans le cadre du Programme Fonds des petites collectivités-Renouvellement de conduites, sous-volet 1.2 pour les travaux

de construction d'une conduite d'amenée d'aqueduc pour les résidences situées à l'extrémité de la rue Pointe-au-Genièvre;

QUE celui-ci soit également autorisé à signer tout document requis pour ce faire, pour et au nom de la Ville de Chandler;

QUE la Ville s'engage à réaliser un seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année de réalisation de travaux;

QUE la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitations continus du projet;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à procéder selon les dispositions de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.179 RÉSEAU CELLULAIRE À NEWPORT – DEMANDE À TELUS**

CONSIDÉRANT que depuis longtemps, voire quelques années, les résidents et citoyens du secteur de Newport dans la Ville de Chandler qui utilisent le réseau cellulaire de TELUS, connaissent des problèmes de réception et de transmission avec le réseau cellulaire ;

CONSIDÉRANT que de plus en plus de résidents utilisent le réseau cellulaire à la maison ;

CONSIDÉRANT qu'en situation d'urgence, cette situation pourrait avoir des conséquences dramatiques ;

CONSIDÉRANT les nombreux signalements transmis à la Ville par les résidents concernés et les inquiétudes que cette situation entraîne pour lesdits résidents ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu qu'une demande de rencontre soit transmise à TELUS par le directeur général afin de trouver une solution aux problèmes décrits dans la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.180 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois de juillet 2016 représentant pour le journal des achats un montant de 148 852.08 \$ et de 111 048.15 \$ pour le journal des achats en lot.

Il est également résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2016 représentant pour le journal des achats en lot un montant de 24 378.01 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.181 INSCRIPTION – CONGRES FQM 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que les personnes suivantes soient et sont autorisées à participer au congrès de la FQM qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre au Centre des congrès de Québec :

- Gilles Daraïche
- Luc Legresley

Il est également résolu que madame Annick Cotton, adjointe administrative et aux communications soit autorisée à procéder à l'inscription des représentants désignés.

Cette résolution abroge la résolution numéro 160704.152 adoptée à la séance du 4 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.182 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux familles un milieu de vie de qualité, la Ville de Chandler débutera dans quelques semaines la démarche de mise à jour de sa politique familiale et du plan d'action qui s'y rattache. Le processus permettra de présenter la nouvelle PFM à la population au plus tard en janvier 2018;

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de Luc Legresley et unanimement résolu que la Ville de Chandler mandate madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle, à titre de responsable du dossier et autorise cette dernière à déposer une demande d'aide financière auprès du Ministère de la Famille et des Aînés pour la réalisation de cette démarche. Il est également résolu, advenant une réponse positive du Ministère, d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, la convention entre les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.183 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE – NOMINATION D’UN(E) ÉLU(E)**

CONSIDÉRANT l’importance que la Ville de Chandler accorde aux familles et à la qualité de vie de ces derniers;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que sur chaque conseil municipal, il y aura toujours nomination d’un(e) élu(e) qui aura la responsabilité des questions familles et aînés.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**160815.184 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE – POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) – RESPONSABLE DES VOLETS FAMILLE ET AÎNÉS**

CONSIDÉRANT l’importance que la Ville de Chandler accorde à la qualité de vie des familles et des aînés résidant sur son territoire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la Ville de Chandler désigne madame la conseillère Marie-Claire Blais à titre de responsable des volets famille et aînés. Par conséquent, madame Blais sera présente à toutes les étapes d’élaboration des mises à jour et des plans d’action de la politique familiale municipale (PMF) et de la politique municipalité amie des aînés (MADA) et fera le lien avec le conseil municipal sur ces importants dossiers.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**160815.185 ADOPTION – TARIFICATION 2016-2017 – SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DU RÉCRÉOTOURISME**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d’approuver la grille de tarification 2016-2017 concernant les activités sportives et culturelles de la ville de Chandler.

Il est également résolu de majorer les tarifs de la grille d’activités de l’année en cours selon l’IPC de l’année précédente.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**160815.186 SIGNATAIRES – CONTRAT DE LOCATION DU RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY**

REPORTÉ



**160815.187 PAIEMENT DE FACTURE – LAFONTAINE LECLERC INC. – MISE À NIVEAU DE LA STATION DE POMPAGE PP-7N – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF FINAL NUMÉRO 5**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture associée au décompte progressif final numéro 5 de la firme BPR pour la mise à niveau de la station de pompage PP-7N effectuée par Lafontaine et Leclerc Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.188 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR FINANCER DES TRAVAUX MUNICIPAUX - TECQ 2014-2018**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Christian Dea qu'à une prochaine séance du conseil il y aura adoption d'un règlement d'emprunt pour financer certains travaux municipaux subventionnés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.189 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – STELEM – « CORRELATEUR MICROCORR TOUCH »**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 070170 de la compagnie Stelem pour l'achat d'un « corrélateur microcorr touch » nécessaire pour inspecter les conduites d'aqueduc et détecter les fuites.

Il est également résolu que le montant soit prélevé à même le règlement d'emprunt approuvé par le règlement numéro V-181-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.190 SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CHANDLER ET LES CAMIONNEURS**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Chandler et Les Camionneurs relativement au transport en vrac lors de travaux municipaux sur le territoire de la Ville de Chandler. Le protocole sera valide pour une durée d'un an et se renouvellera automatiquement pour la même période à sa date d'échéance soit le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.191 OCTROI DE CONTRAT – PAYSAGISTE LES JARDINS FLEURIS**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'octroyer le contrat à la compagnie Paysagiste Le jardins fleuris au montant de 11 649.26 \$, toutes taxes incluses, pour l'installation de terre végétale, l'hydro-ensemencement et la plantation d'arbustes dans le secteur de la passerelle à Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.192 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ST-ONGE & ASSELS, AVOCATS INC – ENQUÊTE EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE (DOSSIER CMQ-65354)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 1559052 de la firme St-Onge & Assels avocats, au montant de 34 363.88 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre d'une enquête en éthique et déontologie (dossier CMQ-65354).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.193 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO V-190-2016 POUR DES TRAVAUX DE PLANAGE, D'ASPHALTAGE ET DE MARQUAGE DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QU'UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 550 000 \$ À CES FINS**

ATTENDU que la Ville de Chandler souhaite réaliser certains travaux correctifs d'asphaltage sur plusieurs routes municipales ;

ATTENDU que les coûts relatifs à ces travaux sont estimés à 550 000 \$ ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que le règlement portant le numéro V-190-2016 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.194 RENOUVELLEMENT D'UNE ENTENTE DE GESTION – ASSOCIATION LA BELLE VIE INC**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu que la ville de Chandler confirme sa participation financière et procède au renouvellement de l'entente de gestion du programme supplément au loyer pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 mars 2018

pour l'Association La Belle vie Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.195 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENTREPRISE SYLVAIN LEBLANC – TRAVAUX DE PAVAGE**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Luc Legresley et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture numéro 726306 de la compagnie Entreprise Sylvain Leblanc au montant de 12 422.63 \$, toutes taxes incluses, pour des travaux d'asphaltage à Pabos Mills et Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.196 AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO V-152-2012 DÉCRÉTANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX EMPLOYÉS DE LA VILLE DE CHANDLER**

Avis de motion est donnée par monsieur le conseiller Richard Duguay qu'à la prochaine séance du conseil il y aura présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement numéro V-152-2012 concernant les code d'éthique et de déontologie applicable aux employés de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.197 AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO V-171-2014 DÉCRÉTANT L'ADOPTION D'U CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE À L'INTENTION DES ÉLUS DE LA VILLE DE CHANDLER**

Avis de motion est donnée par monsieur le conseiller Luc Legresley qu'à la prochaine séance du conseil il y aura présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement numéro V-171-2014 concernant les code d'éthique et de déontologie à l'intention des élus de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.198 OCTROI DE CONTRAT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC - TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE CHANDLER**

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler doit procéder à des travaux d'asphaltage;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres effectué par le directeur général et greffier ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de madame la conseillère Marie-Claire Blais et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la réalisation de

travaux d'asphaltage sur le territoire de la Ville de Chandler au plus bas soumissionnaire conforme soit Eurovia Québec Construction Inc. au montant de 322 247.11 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu que ledit contrat sera octroyé seulement si le règlement numéro V-190-2016 est accepté par le Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

Il est également résolu que monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la ville tout document requis, pertinent et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**160815.199 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la conseillère Marie-Claire Blais propose la levée de l'assemblée à 20 h 16.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Roch Giroux,  
Directeur général et greffier